

United Nations

Nations Unies

Distr.
GENERALE

T/PET.4/21
T/PET.5/9
9 décembre 1949
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

TRUSTEESHIP
COUNCIL

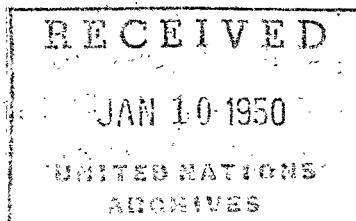
CONSEIL
DE TUTELLE

PETITION DU LAMIDO D'ADAMAOUA
CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION BRITANNIQUE
ET LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

Note du Secrétaire général

Conformément à l'article 84 du règlement intérieur du Conseil de tutelle le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint aux membres du Conseil de tutelle une communication non datée, émanant du Lamido d'Adamaoua et concernant les Territoires sous tutelle du Cameroun sous administration britannique et du Cameroun sous administration française.

Cette communication a été transmise au Secrétaire général par la Mission de visite des Nations Unies dans les Territoires sous tutelle de l'Afrique occidentale.



COPIE

ADRESSE DU LAMIDO A LA MISSION DE VISITE
DU CONSEIL DE TUTELLE

Messieurs les délégués du Conseil de tutelle,

En mon propre nom et au nom de mon peuple, je vous souhaite la bienvenue en Nigeria, et tout particulièrement dans la province de l'Adamaoua. Nous sommes heureux de vous recevoir, et nous apprécions toute la valeur de votre geste qui vous a fait parcourir des centaines de milles dans le seul intérêt de mon peuple. Nous espérons que votre séjour parmi nous, si bref scit-il, permettra à la Mission d'atteindre son but et à notre peuple d'obtenir la réalisation de ses vœux.

J'ai pris connaissance de votre rapport (T/286) et des questions posées par le Conseil de tutelle au sujet du rapport du Gouvernement de la Nigéria pour 1947 et j'ai pris soigneusement note de tous les points soulevés. Mais il y a une chose qui préoccupe particulièrement mon peuple, c'est la répartition de certaines fonctions de l'actuel Emirats de l'Adamaoua, ce qui a pour effet de compliquer notablement l'administration même de l'Emirat. Les habitants de l'Adamadou ne s'expliquent pas encore pourquoi leur pays est maintenant composé de deux territoires, à savoir une partie britannique et une autre sous tutelle : avant l'arrivée des Européens, la partie de l'Emirat d'Adamaoua, qui était purement britannique, et la partie occupée par les Allemands, ne formaient qu'un seul pays, gouverné par le Lamido de l'Adamaoua.

Mais au lendemain de la guerre de 1914-1918 et de la capitulation de l'Allemagne, une partie du territoire occupé par les Allemands a été transférée à la division de l'Adamaoua, qui est maintenant Territoire sous tutelle. Pour les autochtones, ce n'était là ni un don ni une nouvelle acquisition, mais plutôt les restitution de leurs légitimes possessions qui leur avaient été enlevées.

Je dois dire en outre que mon peuple n'approuve nullement la division actuelle de l'administration. Il faut changer de politique, c'est-à-dire supprimer complètement la tutelle et rattacher à l'Emirat de l'Adamaoua tous les territoires aujourd'hui britanniques ou français, qui ont appartenu autrefois à l'Adamaoua. Je puis vous assurer que s'il est fait droit à notre requête, nous saurons administrer la justice comme il convient à l'égard de tous les protégés britanniques; nous construirons des écoles, des hôpitaux et des routes, et le pays se développera. Les habitants seront heureux de retourner à leur pays d'origine, et le fossé actuel qui sépare théoriquement